

**L'évaluation de la nomenclature**  
**Fiche résumant les paramètres de l'évaluation**

L'évaluation de cette épreuve est fonction de la série de questions.

**1. Série 1 : traductions du coréen vers le français**

Pour la série 1 de 5 questions relatives aux traductions du coréen vers le français de différentes techniques ou des termes spécifiques à la pratique du taekwondo, chaque bonne réponse donne droit à un point. Le candidat obtient donc une cote sur 5 points.

**2. Séries : les techniques**

Pour la série 2 de 10 questions qui portent sur les techniques des membres supérieurs, les positions et les techniques des membres inférieurs à démontrer des deux côtés, chaque bonne démonstration, respectant les standards techniques, donne droit à un demi-point. Le candidat obtient donc une cote sur 10 points.

**Pour réussir l'épreuve**

**1. Evaluation de l'épreuve Nomenclature**

Pour réussir cette épreuve, le candidat doit avoir plus de la moitié des points (7,5 points sur 15) chez la majorité des membres du jury.